

Création d'un cœur de village à Battincourt (a) Commune : AUBANGE (b) Nom du village ou de l'entité : BATTINCOURT (c) Descriptif : Création d'un cœur de village à Battincourt	Fiche n° M-P3
	Priorité : Lot 1
	Version initiale <input checked="" type="checkbox"/>
	Version actualisée (/ /20) <input type="checkbox"/>

CRÉATION D'UN CŒUR DE VILLAGE À BATTINCOURT

1. Description du projet

Le projet vise à recréer un espace public au centre de Battincourt sécurisé et convivial.

Il consiste à créer un espace apaisé au niveau du carrefour rue de l'étang en agrandissant le trottoir devant la maison de l'instituteur. Le coin des deux rues accueillera un espace de convivialité (bancs, etc.) permettant aux passants de s'y assoir. La rue de la Batte serait mise en cul-de-sac via des potelets en étant attentif au passage des riverains et la liaison Maison instituteur-Odyssée-Espace vert sera sécurisée. La cour de l'Odyssée pourra être retravaillée pour accueillir davantage d'activités et le parking sera agrandi côté espace vert.

Il est également demandé d'aborder la question de la mobilité afin de diminuer les vitesses, de réorganiser des parkings et les espaces de la fête foraine.

2. Justification du projet

Ce projet répond aux besoins de la population locale qui souhaite développer un cœur de village attrayant et dynamique. Cela permettra de développer les activités et les rencontres dans le village ainsi que faire ralentir les circulations et favoriser la mobilité douce (piéton, vélo).

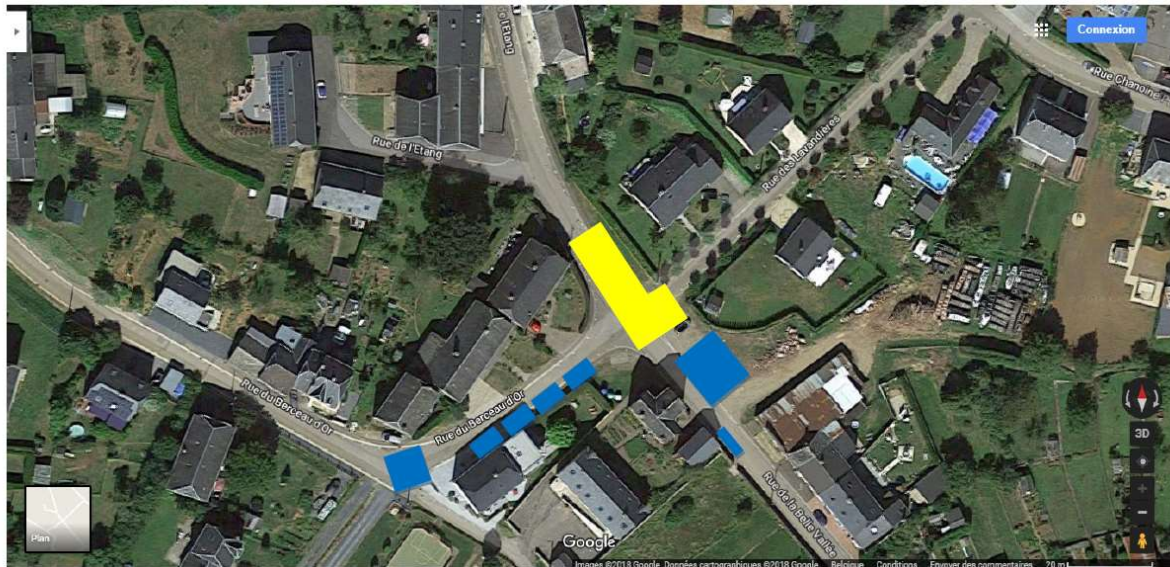
La réorganisation de l'espace public contribuera à un projet global de cœur de village avec la mise en liaison de plusieurs espaces répondant ainsi aux besoins des différents âges et publics :

- La place (polyvalente, forains, fêtes pour tous)
- La maison de l'instituteur en future maison multiservices
- Le futur club des jeunes
- L'Odyssée 78
- La plaine de jeu et l'espace vert

Les voiries actuelles ont des gabarits surdimensionnés qui favorisent les vitesses excessives des véhicules et qui donnent un certain sentiment d'insécurité pour les modes doux de déplacement (piétons, cyclistes, PMR).

La fête foraine occupe quasi l'entièreté du carrefour et des espaces devant la maison de l'instituteur.

Emplacement des forains lors de la fête



■ = Approximativement l'emplacement des forains

■ = Emplacement du Chapiteau

Différents usagers occupent les lieux (enfants, adolescents et personnes âgées) et les multiples besoins seront à intégrer dans le réaménagement de l'espace public.

Le diagnostic partagé a mis en évidence un manque de contacts entre les différentes communautés et générations de la commune et des villages.

La population a en effet exprimé des besoins différents selon les tranches d'âges : pour les adolescents un besoin de lieux de rencontres, et pour les aînés le besoin de briser leur sentiment d'isolement, accentué depuis la crise sanitaire. La CLDR a en effet insisté sur le fait que la création de ces lieux conviviaux devait prendre en compte l'aspect intergénérationnel des lieux, et les sécuriser.

Ces lieux de convivialité, autant intérieurs qu'extérieurs, vont permettre aux habitants de se rencontrer, d'échanger, d'accueillir les nouveaux habitants de la commune et de créer des liens.

Le projet répond à ces différents besoins et aux différents enjeux identifiés au cours du processus :

- L'intégration des adolescents par le développement de lieux de rencontres ;
- Des liens et solidarités à stimuler entre les villages de la commune ;
- Le soutien de la vie associative sur le territoire.

Ce dernier enjeu en rapport avec la vie associative est lié à l'objectif de développement qui vise à rendre les villages plus vivants via l'associatif et les services. En effet, les services et les commerces se trouvent en majorité dans les localités plus urbaines de la commune, comme Athus, Aubange et Halanzy, ce qui entraîne une disparité entre les villages. Dans ce contexte, la population ressent le besoin de davantage de proximité et de convivialité au sein des villages.

Le tissu associatif important de la commune voit en outre sa dynamique s'essouffler et la CLDR a insisté sur l'importance de favoriser les échanges entre les associations et de revivifier le milieu associatif, ce que la polyvalence du projet permettra de susciter via notamment les rencontres.

Plusieurs effets sont attendus :

- Dynamiser la vie villageoise ;
- Développer des activités et de nouvelles initiatives ;
- Renforcer la convivialité, le dialogue et les échanges ;
- Intégrer les différentes populations dans la vie locale ;
- Soutenir le potentiel associatif de la commune ;
- Dynamiser la vie associative.

3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs stratégiques suivants :

Objectif	2. Favoriser la convivialité et les échanges dans les villages
Objectif opérationnel	2.1 Offrir des lieux de convivialité de qualité (intérieurs et extérieurs) et des animations afin de renforcer les relations et solidarités entre les habitants
Objectif	3. Apporter des solutions durables pour tendre vers un environnement de qualité
Objectifs opérationnels	3.1 Développer la sécurité et valoriser les liaisons de mobilité douce
	3.2 Préserver l'environnement naturel et paysager de la commune

Liens avec d'autres stratégies et plans locaux et/ou transcommunaux :

- **Programme Stratégique Transversal (PST) 2019-2024** : Améliorer la mobilité douce ; garantir la sécurité des usagers faibles ; lutter pour la préservation de notre planète ;
- **Plan de Cohésion Sociale (PCS)** : Contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous ;
- **Maison du Tourisme du Pays d'Arlon** : Valoriser le territoire du Pays d'Arlon pour en faire une destination touristique à part entière.

4. Impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société

SOCIAL	★★★ Favoriser les échanges sociaux et intergénérationnels entre les habitants du village
ENVIRONNEMENT	★★★ Ralentir les circulations motorisées et sécuriser les modes doux (vélos, piétons) Amélioration du cadre de vie des habitants Aménagement d'espaces verts

ÉCONOMIE	★ Retombées indirectes via l'activité touristique (promenades)
-----------------	----------------------------------------------------------------

Légende : ★★★ Impact élevé ; ★★ Impact moyen ; ★ Impact faible ; ☹ Pas d'impact

Ce projet correspond à la **stratégie wallonne de développement durable** :



Objectif 11 – Villes et communautés durables :

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables – Assurer l'accès à un logement, à des services de base et à des systèmes de transport sûrs ; Renforcer l'urbanisme durable et les efforts de préservation du patrimoine culturel et nature ; Réduire l'impact environnemental négatif des villes (notamment, la qualité de l'air et la gestion des déchets) et favoriser l'établissement des liens économiques, sociaux et environnementaux.

5. Localisation et statut

- **Localisation :** Battincourt
- **Statut de propriété :** Domaine public et parcelles communales numéro 1414 C, 1468 B, 1509 D, 1414 B
- **Statut au plan de secteur :** Zone d'habitat à caractère rural

6. Parties prenantes et porteurs de projets

- **Porteur de projet :** Commune d'Aubange
- **Partenaires :** Associations, Club des jeunes
- **Sources de financement :** Commune, RW-Développement Rural, RW-UREBA

7. Programme de réalisation

Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

De multiples besoins ont été exprimés quant à l'usage de l'espace public, accentués par la vitesse que provoque la largeur des voiries. Les membres de la CLDR ont classé ce projet comme prioritaire car il répond à ces nombreux besoins et créera un sentiment de sécurité dans le village. En outre, Battincourt ne possède pas encore d'espaces de convivialité.

État du dossier

- Suite à la réunion sur site le 01/06/2022, les membres de la CLDR ont relevé les éléments qui leur semblaient intéressants tant au niveau de la situation existante du site ainsi qu'au niveau de son devenir.
- Une esquisse a été réalisée.

Programme des travaux et/ou aménagements

L'esquisse propose de créer un espace partagé (zone 20 km/h) devant la maison de l'instituteur, délimité par 2 plateaux afin de limiter la vitesse de véhicule.

L'espace face à la maison de l'instituteur restera polyvalent (parking, fête foraine) avec un mobilier déplaçable, éventuellement quelques places de parking et engazonné (dalles...). Le raccordement électrique sera également prévu pour les festivités. Une place PMR est proposée à proximité du bâtiment ainsi qu'un espace de convivialité (petit square ponctué de bancs) pour les aînés.

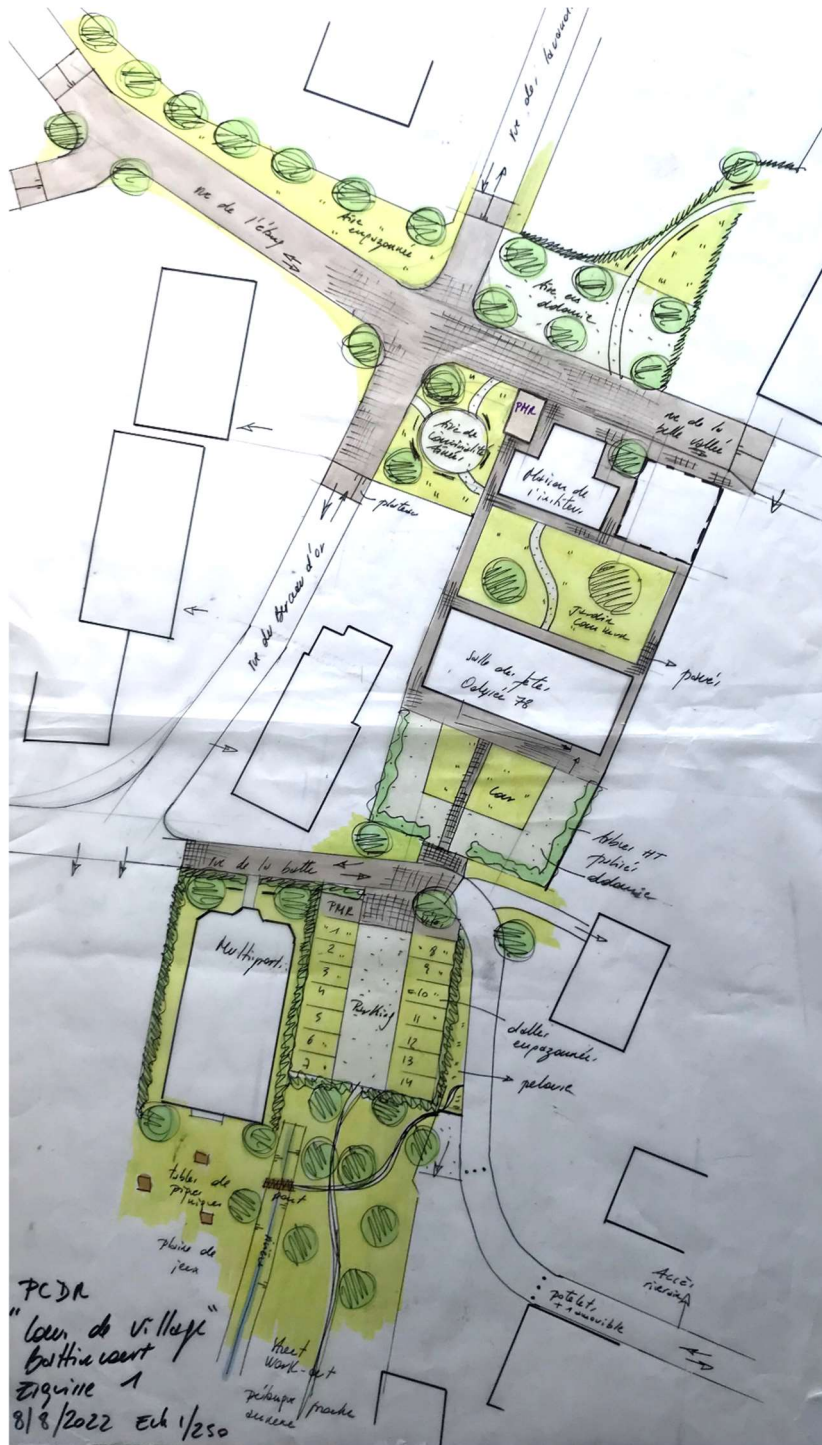
Un jardin ouvert ponctué d'arbres (ou d'un jardin partagé) est proposé entre les deux bâtiments. Le garage de la salle des fêtes (Odysée 78) pourrait être agrandi à l'aide d'une extension (pergola, bâtiment en dur).

Un nouvel emplacement du parking est imaginé le long du terrain multisports existant. Les traversées depuis la salle vers le parking et l'espace vert seront apaisées par la mise en place d'un « cul de sac » au niveau de l'avant dernière maison.

Quelques tables de pique-niques seront installées ainsi que des bancs, poubelles, luminaires. Des arbres, haies, arbustes seront plantés afin de favoriser la végétalisation du lieu et soutenir la biodiversité (hôtel à insectes...).

Un parking vélos avec borne électrique de recharge sera envisagé.

Esquisse



Planification

- Désignation d'un auteur de projet.
- Rencontre avec les riverains et usagers.
- Démarches administratives.
- Réalisation des travaux.

Démarches administratives à réaliser

Obtention des différentes autorisations nécessaires à la réalisation du projet (permis).

Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage et la pérennité de l'investissement réalisé

Des poubelles devront être installées le long des espaces extérieurs et les plantations et le site dans son ensemble devront être entretenus régulièrement.

8. Estimation globale du coût

Intitulé du poste	Qté	U	PU	Montant
RECAPITULATIF DES POSTES				
Revêtements de sols	1,00	fft	413 100,00	413 100,00
Mobiliers	1,00	fft	95 400,00	95 400,00
Signalisation	1,00	fft	3 625,00	3 625,00
Plantations	1,00	fft	31 100,00	31 100,00
Divers	1,00	fft	8 000,00	8 000,00
TOTAL HTVA				551 225,00
CALCUL DES FRAIS				
Honoraires				
	Auteur de projet	8,00%		44 098,00
	Coordinateur sécurité santé	1,00%		5 512,25
TOTAL HTVA				49 610,25
Total HTVA				600 835,25
TVA	21%			126 175,40
Total TVAC				727 010,65

Projet rémunérateur : non

Répartition des coûts :

Estimatif des travaux	Part DR	Part Communale
727.010, 65 € TVAC	400.000 € Catégorie 2 : 80% jusque 500.000 €	327.010,65 € TVAC

9. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

Indicateur de réalisation :

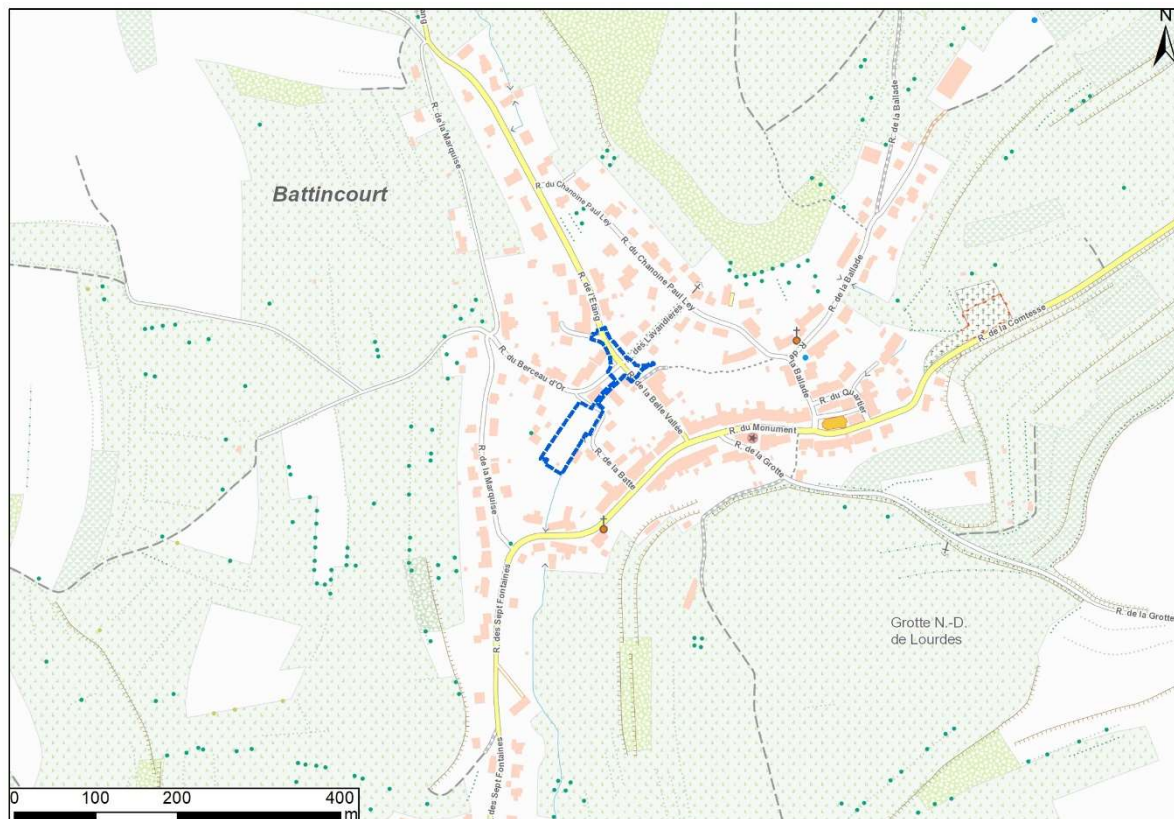
Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Aménagement du cœur de village	1	Commune d'Aubange

Indicateur de résultat :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Utilisation du jardin partagé	10 personnes	Commune d'Aubange
Activités intergénérationnelles organisées	6 par an	Commune d'Aubange
Satisfaction des habitants	Excellente	Commune d'Aubange

10. Annexes

1. Plan de situation
2. Périmètre d'intervention sur fond cadastral et sur plan de secteur
3. Dossier photographique
4. Etat des lieux

Annexe 1 : Plan de situation

Annexe 2b : Localisation sur plan de secteur



Annexe 3 : Reportage photographique et Annexe 4 État des lieux

